

L'aventure imprévue d'un simple document publié sur un simple site

25 août 2006 : Résumé de [ce site](#), pour les nouveaux venus :

Je m'appelle Étienne Chouard, je suis professeur au lycée Marcel Pagnol à Marseille, j'ai 49 ans (né en déc. 56), j'ai quatre enfants, je n'appartiens à aucun parti ou syndicat.

Je viens de passer deux années étonnantes qui expliquent l'ampleur de ce site et que je peux résumer en deux étapes :

1 Avant le 29 mai 2005 : lutte contre le recul démocratique imposé en douce à travers les institutions européennes.

2 Après le 29 mai : construction d'une alternative constitutionnelle d'origine citoyenne, à la fois à l'échelle nationale et européenne.

★ ★ ★ ★ ★

Phase 1 : lutte contre le TCE, contre une Europe non démocratique imposée aux personnes physiques par les plus puissantes personnes morales

Je suis tombé dans la marmite politique tout récemment, en septembre 2004, quand j'ai entendu l'incroyable appel de Laurent Fabius à voter Non : cet appel m'a conduit à lire son petit livre et, aussitôt après, celui de Dominique Strauss-Kahn, qui ne répondait pas, finalement : il parlait d'autre chose ; DSK soulignait les avancées du TCE mais sans nous rassurer du tout sur les vices majeurs dénoncés par Fabius ; un dialogue de sourds, déjà.

J'ai finalement lu le projet, ainsi que des milliers d'analyses en provenance de tous bords : j'ai alors progressivement découvert dans les institutions européennes en général, et dans le TCE en particulier, ce que je considère aujourd'hui comme une maladie mortelle de la Démocratie, une sorte de trahison du rêve européen d'un grand nombre de citoyens, ce bel idéal qu'on me vantait dans les médias depuis des années sans que je me sois jamais donné la peine de le vérifier.

Lectures boulimiques depuis cette date. Un de ces livres a été vraiment bouleversant, déterminant pour moi : il s'intitule « **Europe, la trahison des élites** » de *Raoul Marc Jennar*. Un phare dans la nuit. Tout le monde devrait avoir lu ce livre essentiel. [Son site](#) est une mine à révélations précieuses.

Pendant des mois, en ce beau printemps 2005, tous les citoyens français se sont de plus en plus mobilisés : on ne parlait plus que de la Constitution, dans les familles, au travail, au bistrot... Formidable période de débats...

Mais il y avait tant d'arguments contre ce projet que cette profusion dégageait chaque fois une impression de complexité, finalement contre-productive : de quoi toujours douter.

En **mars 2005**, j'ai décidé de résumer tout ça pour y voir plus clair, j'ai rédigé une courte synthèse des arguments les plus forts, et j'en ai retenu cinq : cinq arguments parmi lesquels, selon moi, un seul suffirait à dire NON.

Particularité importante : dans les rares débats publics, je déplorais les affirmations erronées et non étayées, de part et d'autre : on affirmait souvent n'importe quoi sans citer les articles en question. Alors, pour ma part, j'ai pris soin de soigneusement étayer chacune des mes affirmations par des notes en fin de document, avec tous les extraits du texte original qui étaient nécessaires, et une bibliographie détaillée.

De plus, conscient de la difficulté et du risque évident de se tromper, je lançais un appel à tous pour me montrer d'éventuelles erreurs, ce qui eut lieu, surtout dans les tout premiers jours.

Le 25 mars 2005, je publie sur [mon site perso](#) un document intitulé « [Une mauvaise constitution qui révèle un secret cancer de notre démocratie](#) ».

En résumé, à mon sens, les auteurs des institutions européennes (qui sont principalement des parlementaires, des ministres et des juges) sont à la fois *juges et partie* dans le processus constituant et se sont écrit pour eux-mêmes, sans jamais consulter directement les peuples concernés, **des institutions sur mesure**, depuis cinquante ans.

Dans ces institutions, **aucun organe n'est réellement responsable devant les citoyens** (les politiciens professionnels placés en tête de listes au Parlement européen sont absolument sûrs d'être élus, et donc, même l'élection ne joue aucunement le rôle de contre-pouvoir qu'on lui attribue fallacieusement) et **les personnes morales (les multinationales et des milliers de lobbies) écrivent le droit à l'abri de tout contrôle des personnes physiques.**

Or, je ne confonds pas l'intérêt privé des multinationales avec l'intérêt général, et je ne fais pas confiance à Monsanto ou Lagardère pour légiférer et gouverner.

Tout vient du fait que ceux qui ont écrit le TCE n'ont pas eu de mandat populaire pour le faire et qu'ils sont même particulièrement dangereux dans ce rôle de constituants car **ils ont tous un intérêt personnel à l'impuissance politique des citoyens entre deux élections : ils sont en situation de conflit d'intérêt manifeste.** Les laisser, précisément eux, écrire la Constitution est une folie de la part de citoyens.

À l'époque, mon site n'est pas encore un blog, il n'est pas interactif : c'est une simple vitrine lançant un appel public aux objections pour progresser ensemble, un appel au débat, débat absent sur les médias, presque tous favorables au Oui (sans avoir lu le texte, le plus souvent).

De bouche à oreille, les gens se sont très rapidement passé ce document qui s'est répandu sur le net comme une traînée de poudre : dès la première semaine, je recevais chaque jour des centaines de mails enthousiastes qui me disaient en substance : « *Super, merci, je fais passer le doc. à tout mon carnet d'adresse...* ». Effet « *boule de neige* » dans une ambiance de déni de débat public.

J'ai procédé à des corrections quotidiennes, en fonction des avis reçus par mail. Chaque jour, mon document devenait ainsi plus fort, plus incontestable, grâce à l'interaction de mes milliers de lecteurs : le plus souvent, les objections étaient bienveillantes et me donnaient de la force, mais pas toujours : j'ai ainsi reçu des insultes, des menaces, des messages incroyablement agressifs que je publierai peut-être un jour : sans carapace aucune (à l'époque), j'ai pensé maintes fois tout abandonner.

Avril et mai furent deux mois d'effervescence, suivant un crescendo très rapide : la demande cumulée de ces milliers de personnes qui m'envoyaient chaque jour des centaines de messages passionnés et plein d'espoir ont créé pour moi une exigence inconnue, une force extérieure qui rendait inévitable un travail supplémentaire. J'ai passé, depuis, mes jours et mes nuits à approfondir chaque point de détail et préparer une suite cohérente.

Agacé et déçu par les journalistes en qui j'avais jusqu'alors une totale confiance, j'ai écrit [une lettre ouverte à Stéphane Paoli et Bernard Guetta](#). Pas de réponse de Stéphane, et mauvaise pirouette de Bernard. La déception à boire jusqu'à la lie, quoi.

D'abord témoins et finalement renforts du phénomène Internet, parfois, de nombreux journalistes radio, presse, télé (de France, mais aussi d'Italie, d'Espagne, du Danemark, etc.) vinrent à la maison, dans mon petit village provençal.

Chaque fois, j'ai passé des heures (plus de 10 heures avec ceux d'"*Envoyé spécial*" qui ont finalement annulé la diffusion prévue fin mai) avec les journalistes qui semblaient découvrir un monde inconnu en m'écoutant, n'ayant eux-mêmes souvent lu ni le TCE ni les critiques de fond signalant les dangers : j'en tire la leçon que **les journalistes devraient avoir, pour bien faire**

leur travail, plus de temps libre pour lire et s'extraire de leurs spirales quotidiennes qui les forcent à seulement survoler ce dont ils parlent.

J'ai reçu de 100 à 800 mails par jour (12 000 mails reçus en deux mois). Souvent, ces mails faisaient plus de vingt pages, écrites pour me faire changer d'avis ou pour me renforcer. Quel travail de lecture fiévreuse, quel enthousiasme exaltant dans ma boîte aux lettres tous les jours ! Tâche inhumaine de répondre à tous ces gens... cruelle frustration de ne pouvoir être à la hauteur de toute cette affection et impossibilité de répondre à tous comme il faudrait. Crève-cœur.

Avant le 25 mars, mon site perso ne recevait qu'environ 100 visites par jour. Rapidement, il en reçut plus de 10 000... (Plus de 750 000 visites en deux mois.) Pendant les semaines qui ont précédé le vote du 29 mai, chaque fois que je publiais un message, je savais que 30 000 personnes le liraient dans les 24 heures... C'est un peu un rêve de professeur, cet auditoire aux yeux qui brillent, d'intérêt ou de colère, ça pousse à l'excellence, ça impose de faire tout ce qui est possible pour éviter les erreurs et pour être clair. Un moment rare, une chance. Mais quel esclavage ensuite de tout faire pour être à la hauteur de ce qui advient sans qu'on le contrôle ... Objectif inaccessible, sans doute.

Pour contourner l'impossibilité de répondre individuellement, j'ai créé une page '[Journal](#)' qui m'a permis de parler d'un coup à des milliers de personnes, chaque fois que nécessaire.

Je lisais (et je lis toujours) des dizaines de documents importants chaque jour, chaque nuit, et je publiais les meilleurs sur une page '[Liens et documents utiles](#)', toujours très active aujourd'hui (je l'actualise presque tous les jours).

Dans mon esprit, ma page '*journal*' devait servir à exprimer des *réflexions rédigées*, alors que ma page '*Liens et documents*' devait se limiter à de *simples références* externes. Mais en pratique, **je me sers souvent, aujourd'hui, de la page des Liens comme d'un Journal** : je détaille et commente de plus en plus les références que je signale.

Journal et *Liens* font donc souvent double emploi, mais j'ai du mal à les fusionner. De toutes façons, ces deux pages sont extrêmement riches, riches de l'intelligence de tous ces gens dont j'ai regroupé les réflexions depuis tant de mois.

Des lecteurs de plusieurs pays (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Danemark, Italie, etc.) ont traduit mon texte (un travail considérable : long, technique et... bénévole). Mille mercis à eux.

29 mai : le vote non est une étape importante. Pourtant, je n'exulte pas car je pense à tous ces gens que j'aime bien qui ont voté Oui et qui sont déçus, dégoûtés, et qui ont peur : il faudra leur montrer que c'est bien qu'on ait pu résister au rouleau compresseur des multinationales. Mais notre Non n'est qu'une toute petite étape et des centaines de personnes attendent que je continue : pas question d'arrêter, donc.

Phase 2 : préparation d'un plan C, C comme citoyens, C comme Constitution, C comme Construction, C comme Contre-pouvoirs, C comme Consultation populaire...

La suite consiste, pour moi, à **préparer une alternative** d'origine citoyenne, avec des rédacteurs qui ne soient pas *juges et parties* (comme le sont les parlementaires, les ministres et les juges).

J'ai d'abord consacré quelques mois à rassembler les grands principes protecteurs qui devraient figurer dans une Constitution honnête.

Oct. 2005 : publication du document [« Grands principes d'une bonne constitution »](#). Comme le précédent, je corrige en fonction des objections reçues de mes lecteurs. Mais depuis janvier et l'interactivité croissante du site (voir ci-après), je suis débordé sur tous les plans et je n'arrive pas à apporter les corrections que j'estime nécessaires, bibliographiques notamment.

Si j'avais tout le temps nécessaire, ce document devrait être la synthèse des idées développées sur le forum (et peut-être aussi le wiki).

Janv. 2006 : création d'une partie [blog](#) (une zone interactive qui permet aux lecteurs de réagir), mais rapidement, l'outil montre des limites pour un travail collaboratif. Je voudrais offrir aux visiteurs plus d'outils pour manipuler l'information : recherches, corrections, mises en forme, création de nouveaux fils, abonnement, etc.

Février 2006 : création d'un [forum](#), avec une trentaine de discussions portant chacune sur un principe essentiel. Chaque visiteur peut créer une nouvelle discussion, mais on essaie tous de rester sur le sujet général du forum : « *Affinons nous-même les grandes lignes d'un projet de constitution d'origine citoyenne* ».

Aujourd'hui, le forum servant à discuter spécifiquement de nos institutions, **le blog sert surtout aux discussions qui ne sont pas spécifiquement constitutionnelles** : questions économiques, sociales, politique intérieure...

Août 2006 : création d'une partie [Wiki](#) pour passer à la phase : « *Écrivons nous-mêmes de véritables articles d'une Constitution idéale* ».)

Plus tard, on pourra **voter** sur chacun des principes et des articles : je mise beaucoup sur l'idée extraordinaire du site de *l'Expérience démocratique* : <http://demexp.net/dokuwiki/>.

Ma thèse centrale est celle-ci : il ne tient qu'à nous de nous émanciper de l'évidente "aristocratie des élus" : nous ne sortirons de la préhistoire de la démocratie qu'au moyen d'une Constitution honnête, écrite par des députés constituants inéligibles !, qui définira de vrais contre-pouvoirs, qui imposera et favorisera un débat permanent, garantira la publicité des opinions dissidentes à travers des médias d'information honnêtes (indépendants et sous contrôle citoyen) et, surtout, qui rendra une place centrale aux citoyens.

Que peuvent donc attendre les Citoyens
en déclarant les députés constituants inéligibles
aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes ?

On peut attendre (d'une rigoureuse inéligibilité des Constituants) une plus grande **honnêteté des constituants**, par la disparition de leur intérêt personnel à l'impuissance des Citoyens. Cette honnêteté permettra enfin à notre Constitution de prévoir (la liste est longue) :

Une participation citoyenne intense :

Des initiatives citoyennes autonomes reconnues et effectives (RIP, référendum d'initiative populaire x 3 : législatif, abrogatoire et révocatoire)

Des débats citoyens en toutes matières comme complément aux débats parlementaires : conférences de citoyens et ouverture des médias publics (télés et radios) aux citoyens non professionnels de la politique.

Des contrôles citoyens de toutes les institutions : surveillance, alerte, notation, sanction... et pas seulement l'élection ! (Triste régression et parodie de démocratie que ce système qui ravale les citoyens au rang d'électeurs et les prive de tout autre moyen de contrôle du pouvoir.)

Des organes publics d'information indépendants économiquement (des industriels) et politiquement (des exécutifs) :

Indépendance et contrôle citoyen des radios et télévisions publiques

Indépendance et contrôle citoyen des instituts de statistiques

Indépendance et contrôle citoyen des instituts de sondage

Indépendance et contrôle citoyen des agences de presse

Une réelle séparation des pouvoirs :

Un Parlement qui légifère souverainement

Un exécutif qui exécute sans légiférer

Des juges indépendants de l'exécutif, mais sous contrôle citoyen

Un pouvoir d'information lui aussi indépendant et contrôlé

Des contre-pouvoirs réels :

Une contradiction publique imposée, comme une hygiène démocratique, avant de décider quoi que ce soit

La possibilité de dissoudre l'assemblée

La possibilité de renverser le gouvernement

La possibilité de révoquer les juges

La possibilité de révoquer les directeurs de l'information

Possibilité de révoquer tout agent public, en fait

L'évaluation systématique des décisions publiques par d'autres acteurs que ceux qui les ont prises (d'autres familles politiques, de façon collégiale et pluraliste)

L'obligation réelle, pour tous les organes, de rendre des comptes et la possibilité de révoquer les responsables

En cas de conflit irréductible entre organes, c'est le peuple qui tranche par référendum

Garantie de l'accès Internet gratuit pour tous, au moins en bas débit.

Interdiction de légiférer pendant les vacances scolaires (et pendant la Coupe du monde de Football)

Autres principes essentiels :

Supériorité de la Constitution sur tous les traités (non ratifiés directement par le peuple)

Référendum obligatoire pour toute révision de la constitution, même « minime » (soi-disant)

Sanctuarisation de certains services publics (protection du bien commun contre les principes gestionnaires et de ses contraintes de rentabilité)

Leçons et perspectives de cette aventure citoyenne

Le débat est le fondement fragile de la démocratie :

A - Le débat comme fondement de la démocratie :

C'est le débat honnête, celui qui confronte publiquement les opinions contraires, qui met en lumière la complexité du réel et qui permet des décisions éclairées.

Mais les hommes n'aiment pas la contradiction (qui est inconfortable) et nous avons tous une tendance naturelle à rejoindre plutôt les lieux où s'expriment des opinions qui nous sont favorables.

Or, quand des semblables parlent avec des semblables, ils se radicalisent, ce qui ne conduit pas aux meilleures décisions pour l'ensemble de la société.

Le rôle d'institutions démocratiques, loin de donner tout le pouvoir à une poignée de représentants despotiques qui ne respectent plus leurs électeurs entre deux élections, est de **donner la parole à tout le monde, et notamment à l'opposition et aux simples citoyens**, de **mettre en scène les conflits**, de rendre publiques et de discuter les opinions dissidentes, de **nous forcer en quelque sorte à nous confronter tous à la contradiction, à nos opposants**, de permettre l'éducation des citoyens sur les grands choix de société, de laisser ensuite les citoyens choisir eux-mêmes, puis de faire appliquer leurs décisions ainsi éclairées.

B - Mais le débat est fragile :

D'abord, il est tentant pour les députés constituants de **limiter le débat public au débat parlementaire** et de museler le débat citoyen.

On a dit comment éviter ce problème : **rendre inéligibles les constituants**, ne pas laisser les parlementaires ou le ministres s'écrire pour eux-mêmes leur Constitution « sur mesure ».

Ensuite, pendant les débats, **la bienveillance et le respect** sont des vertus cardinales pour permettre un échange constructif.

La violence et le mépris sont des poisons mortels pour le débat qui n'a, pour se défendre, que la censure : la « modération » dans les « forums » contre les « trolls » est une manifestation du risque et de la réaction possible.

C'est une contradiction incontournable, semble-t-il, mais centrale : **sans modération, forcément autoritaire, tous les débats sont menacés.**

Pour que la modération ne devienne pas de la censure, il faut l'instituer intelligemment : des modérateurs en collège (toujours à plusieurs), qui changent souvent, avec des voies de recours, des mesures temporaires, etc.

Enfin, dernière fragilité importante : **la sécurité et l'authenticité des transactions** et des échanges est encore aujourd'hui très difficile à garantir. C'est un des défis technologiques majeurs dont la E-démocratie a besoin pour progresser.

Le contrôle des décisions publiques

On sait que ceux qui ont pris une décision sont les plus mal placés pour en évaluer les effets et juger de l'opportunité de reconduire ou pas cette décision : **l'effet de gel et l'escalade de l'engagement** sont des pièges psychologiques dont il faut nous protéger par **des institutions qui imposent que toute décision publique soit évaluée et (éventuellement) reconduite par des personnes différentes des décideurs initiaux.**

Cette difficulté que nous avons tous à remettre en cause publiquement nos propres décisions n'est pas réglée par la collégialité des décisions, au contraire ! **L'escalade d'engagement est encore plus marquée dans les décisions de groupe**, ce qui impose une grande vigilance dans l'évaluation des décisions de gouvernements, de parlements, de partis, de syndicats, de Conseils d'administration, de Conseils de classe, etc.

Conclusion

Pour sortir de la préhistoire de la démocratie, il faut absolument, impérativement, déclarer les élus **constituants inéligibles** aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes, de façon à rendre aux citoyens leur place légitime dans les débats publics et les protéger contre les abus de pouvoirs de toute sorte.

Tout le reste suivra naturellement cette inéligibilité : il suffit de se concentrer sur cet objectif cardinal.

N'hésitez pas à m'écrire, pour me contredire, me compléter ou m'encourager : nous ne sommes forts qu'ensemble :o)

Étienne.

etienne.chouard@free.fr

<http://etienne.chouard.free.fr>

★ ★ ★ ★ ★

Post Scriptum : **Conseil : pour savoir s'il y a du nouveau sur le site**, consultez surtout la page <http://etienne.chouard.free.fr/Europe> qui est le carrefour central du site, et **contrôlez les dates de mise à jour** des différents documents et sections.